



Marseille, le 16 janvier 2008

Madame, Monsieur,

La prochaine Assemblée Générale des membres de l'Association aura lieu le :

Jeudi 7 février 2008

de 14 h 30 à 15 h 30 : Accueil, Émargements et Retrouvailles

à 15 h 30 précises : ASSEMBLEE GENERALE

à 17 h : Début de la rencontre amicale, échanges et suite des retrouvailles autour du *Gâteau des Rois*.

Lieu : Château des Creissauds - 13400 Aubagne

Moment important dans la vie de notre Association, nous espérons nous y retrouver très nombreux et privilégier le côté rencontres et échanges.

Si vous ne pouvez y participer, notamment ceux qui sont géographiquement éloignés, manifestez votre intérêt à votre Association en nous transmettant votre pouvoir.

Pour vous y rendre

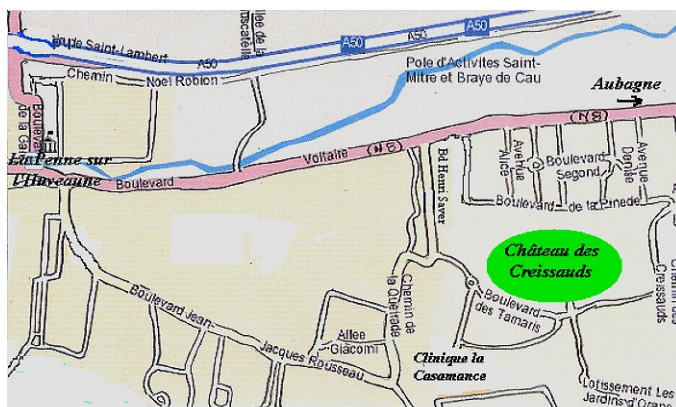
En venant de Marseille sur l'A50 sortie La Penne sur Huveaune.

En venant d'Aix/Aubagne sur l'A50 sortie St Menet/ La Valentine et sur le rond point à droite direction La Penne Prendre la RN8 (Bd.Voltaire) de La Penne sur Huveaune vers Aubagne.

En sortant de La Penne prendre à droite (Pharmacie) la direction de la Clinique la Casamance, (bd Henri Saver).

Sur la place des Farigoules, 100 m avant la clinique emprunter le boulevard des Tamaris.

A 100m à gauche l'entrée du Château.



VOIR AU VERSO L'ORDRE DU JOUR

- Dans le cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez soit :
- adresser le pouvoir à la personne de votre choix (attention limité à 2 pouvoirs par personne).
 - adresser le pouvoir en blanc au Conseil d'Administration à l'adresse de l'Association qui les répartira.

Très cordialement,
Le Secrétaire.

POUVOIR

Je soussigné(e)donne pouvoir à.....de me représenter lors de l'Assemblée Générale des membres l'Association APHRAP qui aura lieu le Jeudi 7 février 2008 à 14 h 30 émargements et à 15 h 30 Assemblée Générale au Château des Creissaud à Aubagne. Il pourra prendre part en mon nom à toutes délibérations et au vote de toutes résolutions.

A....., le

Faire précéder la signature de la mention

« BON POUR POUVOIR »



L'ordre du jour est le suivant:

1° résolution : Rapports moral et d'activité.

2° résolution : Rapport financier et Approbation des comptes et résultats de l'exercice 2007.

Présentation du Budget 2008

Questions diverses :

Projets d'animation 2008.

Informations et échanges.

Autres questions diverses.

3° résolution : Cotisations. Pour l'année 2008 la cotisation est maintenue à :

Nouveaux Adhérents et Sympathisants 20 €

Renouvellement Adhérents et Sympathisants 15 €

Pour couple 20 €

4° résolution : Renouvellement, par moitié (9 membres), du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale sera suivie d'un « Gâteau des Rois » offert par l'Association. Les conjoints y sont invités.

Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association au 06 22 21 43 21 ou directement avec l'une des personnes suivantes

Robert Ametrano (04 91 40 29 51)	- Nadia Arpaja (04 42 04 84 11)
Élisabeth Baeza (06 80 16 73 68)	- Paul Benhaim (06 75 72 09 98)
Monique Bonnet (04 66 59 38 05)	- Pierre Carles (04 91 68 71 68)
Frédéric Cosmides (06 16 40 84 56)	- Jean-Claude Dervyn (04 91 75 37 52)
Bernard Dumarcher (04 90 91 16 63)	- Jean Escarras (06 60 69 35 81)
Maurice Faure (06 82 85 85 90)	- Bernard Lachamp (04 91 79 54 42)
Daniel Martinez (04 91 89 34 53)	- Serge Moine (04 90 54 61 87)
Gérard Riou (06 14 84 46 44)	- Alain Robert (04 42 04 75 85)
Gilbert Rols (04 91 93 35 20)	- Jean-Michel Vigliano (04 91 07 12 26)

Siège : Le Parc aux Fontaines, Bât.5 - 38 boulevard du Redon - 13009 Marseille - Tél. : 06.22.21.43.21

E-mail : association.aphrap@laposte.net

Chargé de la Lettre et du Spécial : Jacques BARD

Responsable de la communication : Jean-Michel VIGLIANO

Responsable de la publication : Bernard LACHAMP